

Les élus veulent remettre un collège dans la ville

Le vote de la reconduction de l'aide financière aux familles des collégiens contraints de prendre le bus pour aller étudier à Mondeville ou Caen a ravivé les braises du collège disparu.

Lors du conseil municipal du 12 mai, le point concernant le vote de l'aide aux transports scolaires des collégiens a attisé le feu d'un débat ancien, relatif au bien-fondé de la fermeture du collège de la commune.

« **Seule commune de plus de 7 000 habitants sans collège dans le département du Calvados** », a déclaré le maire, Marc Pottier, pour entamer le débat. « **La Ville veut prendre en charge le transport des élèves.** »

Les élus votent régulièrement une aide financière pour les familles des collégiens qui prennent le bus matin et soir pour aller étudier à Gisèle-Guillemot (Mondeville) ou Henri-Brunet (Caen).

193 cartes payées en 2024

Ainsi, « **193 cartes à 86 €** » ont été payées en 2024 pour les transports en commun des enfants. Marc Pottier a précisé au passage que « **par équité de traitement, et par volonté de justice sociale** », cette aide s'applique également aux enfants scolarisés en Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) et centres adaptés. « **Cela fait sept ans que le collège est fermé, l'aide du Département a duré quatre ans et depuis, nous prenons le relais, sans critère social.** »

Mais la fermeture du collège ordonnée par le Département reste un point fortement négatif pour les élus. Fabrice Pinthier, conseiller délégué aux mobilités, a remarqué que « **la prise en charge par Caen-la-Mer serait intéressante pour l'égalité de la gestion scolaire et l'égalité de traitement face à l'école** ». En plus « **d'aménager des pistes cyclables qui desserviraient les deux collèges mondevillais et caennais** », l'élu a regretté le temps des scolaires passé dans les bus, « **30 minutes le matin à l'aller depuis le centre-ville et 40 minutes depuis le Plateau, même chose au retour** », temps perdu pour travailler ses cours ou pratiquer des activités sportives ou culturelles.

Développant son argumentation, il a dénoncé le nombre trop important d'élèves par classes – 27 à 30 – dans les collèges. « **On a banalisé l'idée d'un collège à 500 ou 600 élèves. C'est de la maltraitance scolaire ! Quant à la réussite scolaire, on n'en parle même plus !** » s'est-il indigné en constatant « **seule compte la question financière** ». Le maire a conclu : « **Il faut trouver un moyen de remettre un collège à Colombelles. Nous allons ré-évoquer notre démographie et il faut rencontrer le Département !** » Les élus ont validé « **les tarifs liés à l'augmentation du coût de la vie** » et souligné : « **La restauration scolaire n'augmente pas. C'est un choix, comme la cantine à un euro ou moins, selon les revenus, pour des repas de qualité estimés à 13 € ou 14 €. Nos enfants mangent bien et équilibré !** »



Depuis sa fermeture il y a sept ans, le collège Henri-Sellier a laissé un vide important que les élus souhaitent combler pour garantir la réussite scolaire des élèves colombellois « en remettant un collège dans la ville ». Ouest-France